

(Première réunion 2010-2011)

Membres présents (1^{ère} partie):

- Philippe COUTAZ (CD de l'Ain) philippe.coutaz@rocaltitude.fr / formation.crra@ffme.fr 06.31.96.59.07
- Robert BELLISSENT (CD de l'Isère) rbellissent@yahoo.it 06.62.69.11.07
- Denis MILLET (CD de l'Ain) ffme01@free.fr 06.69.93.43.88
- Serge LAGORIO (CD de l'Isère) serge.lagorio@wanadoo.fr 06.08.43.85.71
- Fabien PICQ (Salarié du Comité Régional RA) f.picq@ffme.fr / formation.crra@ffme.fr 06.70.10.71.66
- Claude CHEMELLE (Président du Comité Régional Rhône-Alpes) c.chemelle@ffme.fr 06.08.60.72.20
- Cristol BELLISSENT (Salarié du Comité Régional RA) c.bellissent@ffme.fr 06.63.09.38.25

Membres présents (2nd partie):

- Philippe COUTAZ (CD de l'Ain) philippe.coutaz@rocaltitude.fr / formation.crra@ffme.fr 06.31.96.59.07
- Robert BELLISSENT (CD de l'Isère) rbellissent@yahoo.it 06.62.69.11.07
- Denis MILLET (CD de l'Ain) ffme01@free.fr 06.69.93.43.88
- Serge LAGORIO (CD de l'Isère) serge.lagorio@wanadoo.fr 06.08.43.85.71
- Fabien PICQ (Salarié du Comité Régional RA) f.picq@ffme.fr / formation.crra@ffme.fr 06.70.10.71.66
- Claude CHEMELLE (Président du Comité Régional Rhône-Alpes) c.chemelle@ffme.fr 06.08.60.72.20
- Cristol BELLISSENT (Salarié du Comité Régional RA) c.bellissent@ffme.fr 06.63.09.38.25
- Serge SCARLATTI (CD du Rhône) serge.scarlatti@wanadoo.fr 06.88.58.20.51

14h00 – Réunion préparatoire

Objet : Elaboration de l'organisation de l'Institut de Régional Formation Rhône-Alpes (IRFRA)
(Voir Annexe n°1)

19h30 – Réunion de la Commission Formation

● Réunion des responsables formation régionaux

Elle est fixée au Samedi 4 décembre (date reculée par rapport à celle annoncée lors de la présente réunion) à Paris. P. COUTAZ représentera la commission Rhône-Alpes. Il interviendra plus précisément sur les sujets suivants :

Cohérence des passeports / formations ?

(Voir échanges de mails en Annexe n°2). Il conviendrait d'obtenir rapidement que les « sessions passeports » soient traitées de la même manière que les « sessions formations », c'est-à-dire sous la responsabilité directe des Comités Régionaux. Cette gestion régionale permettrait un meilleur suivi et une meilleure cohérence de l'offre.

Domaine de compétence des Instructeurs

On constate actuellement deux niveaux de compétences chez les instructeurs.

- Ceux à qui la fédération reconnaît une compétence pour encadrer des stages « initiateurs » (les généralistes)
 - o Stages : Initiateur escalade, initiateur alpinisme ou ski-alpinisme, initiateur randonnée...etc...
- Ceux à qui la fédération reconnaît une compétence « ciblée » dans un domaine (les spécialistes)
 - o Session : Cartographie/orientation, neige/avalanche, sécurité/glacier...

Quelle hiérarchie existe-t-il entre ces deux catégories d'instructeur ?

Pourquoi un instructeur alpinisme ne serait-il pas compétent pour encadrer une session « sécurité/glacier »

Identification de la région organisatrice d'une formation mise en ligne sur Internet :

Il semble important que le stagiaire puisse identifier la région organisatrice (donc responsable) du stage auquel il s'inscrit. Rhône-Alpes est une terre d'accueil importante pour les formations fédérales, nous ne souhaitons assumer (en termes d'images !) que les stages dont nous pouvons nous porter garants.

Modification du montant des sur-taxes affectées aux stagiaires non FFME :

Malgré de nombreuses remarques de notre part, depuis de nombreuses années, le montant de la sur-taxe affectée aux stagiaires non-FFME souhaitant s'inscrire en formation n'a toujours pas progressé. Ce montant n'est absolument plus suffisant pour inciter le candidat non fédéré à se licencier.

Formation et anonymat du formateur lors de la délivrance des passeports:

Actuellement, il n'est pas possible de connaître le nom de l'instructeur qui a délivré un diplôme fédéral ou validé un passeport (alors que cette information figure dans IFI). Cette information permettrait à la fois de responsabiliser les formateurs en leur imposant de signer leurs décisions, mais aussi de régler certains de problèmes en permettant aux formateurs de se contacter entre eux, pour les résoudre (absences ou dérogations de pré-requis, nécessité de reprendre un acquis mal maîtrisé... etc...)

Suivi de carrière des instructeurs :

Nous souhaiterions disposer d'un suivi Intranet des formations encadrées par chaque instructeur (nature de la formation, dates, dernière session de recyclage suivie...). Ce suivi de « carrière » permettrait aussi de mettre à jour la liste des instructeurs en ne conservant que ceux qui répondraient au bon critères... de bon sens !: Etre encore vivant, être fédéré, être toujours actif !

Toilettage de la liste des instructeurs sur l'Intranet:

Une recherche conduite sur la région Rhône-Alpes laisse toujours apparaître Odile MARTIN-COCHER et Raymond BRIEUC comme instructeur de l'équipe Rhône-Alpes. Ils ont été rayés de la liste de nos cadres depuis plusieurs années.

De la viabilité des formations-clubs misent au calendrier national :

Quelle est la réponse des clubs à cette initiative ? Sont-ils nombreux à mettre en ligne leurs formations-clubs ? Une rapide enquête locale fait état d'un manque d'intérêt argumenté, pour cette proposition. En effet, un club qui organise une formation ou une sortie, atteint rapidement son quota d'inscrits en puisant uniquement parmi ses propres adhérents. A défaut, il peut mutualiser sa proposition au sein de son CD mais en aucune manière, il aura besoin de faire appel à une diffusion nationale. Si on rajoute à ce handicap lié à une demande déjà supérieure à l'offre, celle de l'impossibilité de connaître le niveau de pratique de l'adhérent qui s'inscrirait via Internet, on comprend mieux, le peu d'engouement suscité par cette initiative fédérale.

La seule manière de finaliser cette proposition serait de l'aborder sous un angle mercantile, à l'initiative de brevetés d'état agissant à titre personnel ou de clubs souhaitant vendre une prestation. Il semble difficile de faire appel au bénévolat associatif pour répondre à ce projet.

Les clubs recherchent des adhérents avec qui, il est possible de créer des liens dans la durée. Ils ne recherchent pas des clients venant consommer leurs activités.

Délégation régionale des FPC

Parmi les démarches administratives présidant à la création de l'Institut Régional de Formation Rhône Alpes, nous aurions besoin de plusieurs conventions déjà signées et datant de moins de 3 mois sur lesquelles l'organisateur serait identifié comme étant le Comité Régional Rhône-Alpes, ou à défaut, sur lesquelles ne figurerait pas de référence à un organisateur nationale. Si cette démarche n'était pas réalisable, il faudrait nous déléguer la signature des prochaines conventions se déroulant dans la région.

Nous recherchons aussi un modèle de convention et de règlement pour la déclaration comme organisme de formation. Quel est numéro d'agrément délivré par la préfecture à la FFME ?

● Rappel de quelques règles d'organisation des stages en Rhône-Alpes

- Un tarif imposé pour la rémunération versée aux cadres « salariales » (ou à défaut au CD si l'encadrement est bénévole).
- Instauration d'un forfait dédié à l'organisation technique des stages (couvrir les frais de bureau, vidéo projecteur, ...). Il serait fixé à 50€/stage avant d'être reconsidéré au terme d'une année de pratique.
- Instauration d'un forfait dédié à l'amortissement du matériel utilisé collectivement. Il est fixé à 100€ et servira à couvrir les éventuels frais de mise à disposition du matériel par un club. Il pourra aussi être thésaurisé par le CD pour servir à rembourser une casse ou perte de matériel (si le besoin se manifeste).

● Le point sur les formations régionales.

(Voir tableau en Annexe n°4)

Le document sera géré via « Google-doc » sous forme de document partagé. F. Picq et C. Bellissent transmettent les codes d'accès Internet permettant d'accéder à ce dossier. Les membres de la Commission formation pourront ainsi suivre l'évolution des formations (en lecture uniquement, sans possibilité de la modifier).

● Le point sur l'organisation et de gestion des formations.

Cristol a pris récemment ses fonctions de « coordonnateur régional de la formation ». Au terme d'une première analyse des stages effectués, il s'interroge sur :

Le contenu des formations

- Quel degré de respect du cahier des charges national doit-on exiger des formateurs ?

Il apparaît que parfois, le contenu statutaire d'un stage n'a pas été entièrement étudié, tandis que d'autres fois, des contenus supplémentaires ont été rajoutés. Comment réagir ?

L'assemblée s'accorde sur une certaine souplesse inhérent, en particulier, à des facteurs non contrôlables (ex : la météo qui n'a pas permis d'accueillir les stagiaires d'application comme prévu, la tempête de neige qui n'a pas permis de faire tel exercice dans les crevasses...).

Ces contretemps seront appréciés de deux manières :

- 1- La rédaction, par le formateur, d'un bilan général du stage, dans lequel il listera les différences (en + ou en -) avec le programme statutaire. Il pourra ainsi justifier de ses choix.
- 2- Un rajout à l'évaluation complétée par le stagiaire à l'issue de la formation, dans lequel il sera questionné sur la présence des 4 ou 5 temps de travail indispensable pour la validité de la formation (exemple pour un SAE : Avez-vous été en position d'encadrer un groupe au cours de la formation ? Pour un « sécu/glacier » : Avez-vous participé à un exercice visant à enrayer la chute dans une crevasse, d'un compagnon de cordée ? ...etc...)

Réception des fiches d'évaluation

Pourquoi les adressent-on au siège à Bourgoin pour les transmettre ensuite à R. Bellissent ?

Il est admis que dorénavant, les instructeurs adresseront leurs bilans directement à Robert Bellissent 773 chemin de PRATEL – 38330 St ISMIER

● Le point sur la trésorerie de la formation.

RECETTES :

Droits de formation ont rapporté : 2845€ (entre le 10/01 et le 13/10)

DEPENSES :

Frais de déplacement de la Commission ont coûté : (à anticiper avec Eric Michoud avant chaque réunion.)

Frais de formation « stages instructeurs » ont coûté : 50€ x 8

Divers

- L'investissement engagé par S. Lagorio (450€) pour l'achat de 200m de cordes utilisables lors des formations sécurité sur glacier a été effectué.

- Le remboursement des frais engagés par F. Licata (580€) pour remplacer le matériel détérioré lors des formations « neige et avalanche » de la saison 2009-2010 ainsi que les stages déficitaires, a été effectué.

Cette procédure est maintenant remplacée par la budgétisation de 100€/stage pour l'amortissement du matériel.

● Programme prévisionnel de formation 2010-2011.

Afin d'asseoir la compétence de l'Institut, il convient d'élaborer une planification des formations à long terme.

Cette programmation cohérente sera progressivement gérée par C. Bellissent sous la forme d'un agenda « Google » accessible par tous.

● Mise à jour des « droits Intranet » affectés aux membres de la Commission Formation.

Instructeurs concernés et invités	Responsable Régional	Organisateur de stage
Claude CHEMELLE (CD69)	2011	2011
Cristol BELLISSENT	2011	2011
Fabien PICQ	2011	2011
Jean-François REFFET	2011	2011
Philippe COUTAZ (CD01)	2011	2011
Denis MILLET (CD01)	2011	2011
Serge SCARLATTI (CD69)	2011	2011
Fabien PICQ	2011	2011
Robert BELLISSENT (CD38)	2011	2011
Serge LAGORIO (CD38)	2011	2011
Serge TUROUNET (...)	2011	2011
Fabien LICATA (CD74)	2011	2011
Raphaël KERVELLA (CD69)		2011
Arnaud BECKER (CD38)		2011
Jean-Cyrille BERCET (CD42)		2011
Johan GUERIN (CD42)		2011
François CARTON (CD42)		2011
Johnny CHARPENTIER (CD26)		2011
Valery LEBLOND (CD26)		2011
Franck JAEGER (CD07)		2011
Marc PEJON (CD73)		2011
Guy JOSSERON (CD73)		2011

Le fait d'être instructeur désigné sur une formation ouvre automatiquement les droits Intranet permettant d'intervenir sur le stage pour valider les stagiaires.

● **Recyclage « instructeur escalade »**

Une journée de recyclage s'est déroulée le jeudi 9 septembre au CD69.

Instructeurs concernés et présents	Année de renouvellement
Philippe COUTAZ	2011
Fabien PICQ	2011
Régine POLICARD	2011
François CARTON	2011
Jean Jacques PRIEUR	2011
Philippe COLLARD	2011
Quentin LARGERON	2011
Franck JAEGER	2011

Cristol Bellissent a participé à la journée pour parfaire sa connaissance du fonctionnement de la formation fédérale. D'autres sessions se dérouleront à Paris : 4 novembre 2010 et 10 février 2011

● **Formation initiale « instructeur escalade »** :

Elle se déroulera à Paris, les 3 et 4 février 2011

● **Point sur les évaluations individuelles des derniers stages, par les stagiaires.**

R. Bellissent fait état d'un bilan très positif de nos formations. Les points « pédagogiques » reçoivent une note moyenne de 4/5. Seules les questions relatives à l'hébergement et à la restauration connaissent des variations (même au sein d'un même stage !), l'appréciation étant plus soumise aux habitudes de confort de chacun.

Aucun stage n'est globalement négatif, ils sont tous globalement positifs et satisfont les stagiaires.

Robert note qu'il serait intéressant de connaître aussi l'avis du formateur sur la « qualité » globale du stage et des stagiaires. Cet avis permettrait de nuancer les propos récoltés auprès des stagiaires.

Rajouter cette évaluation du stage par le formateur (en quelques lignes) dans le bilan final.

● **Demande d'agrément Victor DULAC pour une formation Instructeur Carto-orientation.**

Voir Lettre de motivation et Curriculum Vitae en Annexe n°3

Les états de services de Victor Dulac autorisent la Commission Formation à valider sa demande.

S. Lagorio observe l'immense différence qui existe entre les instructeurs en titre et ceux qui agissent vraiment sur le terrain. Il rappelle aussi le paradoxe de la présence de ces instructeurs-spécialisés (en carto/orientation, en sécu/glacier... etc...). La question a déjà été évoquée au début de la réunion, elle fera l'objet d'une demande d'éclaircissement de la part de P. Coutaz lors de la rencontre des Responsables Formations à Paris, le 16 octobre prochain.

● **Formations de formateurs et des organisateurs**

Suite à notre dernière réunion, une rencontre des instructeurs en Rhône-Alpes devait se mettre en place le **Samedi 18 septembre**. Elle visait à recenser et préciser les besoins identifiés par les instructeurs pour être encore plus efficace dans les formations. Manque de disponibilité pour l'organiser.

● **Formations d'évaluateur-passeport**

F. Picq est mandaté pour mettre en place cette formation à destination des personnes ayant le niveau de diplômes (d'état ou fédéraux) pour prétendre au statut d'instructeur. F. Picq contacte les CD qui devront désigner les futurs évaluateurs-passeports qu'ils souhaitent envoyer en formation.

Il reste à fixer une date et à programmer un passeport vert et bleu pour que les futurs « agréés » puissent mettre en application les apprentissages de l'après-midi.

Fin de la réunion à 21h00... Youpi !

Remerciement collectif à Fabien pour la prise en charge de la logistique culinaire de la réunion.

Philippe Coutaz



Commission Formation
Mercredi 22 septembre 2010
Bourgoin Jallieu

Annexe n°1

Ci-dessous, une liste non exhaustive des tâches à accomplir pour mettre en place et animer l'Institut Régional de Formation Rhône-Alpes.

- Créer juridiquement l'Institut Régional de Formation Rhône-Alpes (Vérifier la validité du sigle IRFRA, déposé ?) :
 - o En élaborant le règlement intérieur de l'Institut.
 - o En sollicitant un numéro d'agrément auprès des administrations compétentes (préfecture régionale).
 - o En communiquant notre numéro d'agrément et en créant des liens avec les 2 OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) désignés par la convention collective – Uniformation et AGFOS-PME. Mêmes démarches avec les autres OPCA.
- Gérer l'Institut Régional de Formation Rhône-Alpes (IRFRA) :
 - o En suivant et en gérant les dépenses inhérentes à la mise en place des formations.
 - Ouvrir d'un compte bancaire différent de celui du Comité Régional.
 - o En organisant le partenariat entre l'IRFRA et les « organisateurs locaux de formation ».
 - o En assurant l'accueil téléphonique au siège régional.
 - Aiguiller les demandes vers l'interlocuteur le plus à même de leurs apporter une réponse.
 - Solliciter les organisateurs locaux pour obtenir les documents à diffuser aux stagiaires.
- Mettre en place les formations régionales :
 - o En sollicitant les CD pour définir leurs besoins de formation.
 - o En initiant des stages dans les domaines pauvres en formation (Raquettes à neige, canyoning...etc...).
 - o En élaborant un calendrier annuel des formations.
 - Mise en place de formations ponctuelles ciblées sur un thème.
 - Mise en place de « filières formation » prenant en compte l'ensemble d'un cursus amenant le stagiaire au diplôme d'initiateur dans son activité.
 - o En préparant le planning de formations pour le soumettre à la Commission Formation.
 - o En participant aux réunions de la Commission Formation. (Prise de note pour le compte-rendu qui sera finaliser par un élu avant diffusion.)
- Gérer l'équipe des instructeurs :
 - o En suivant « la carrière » de chaque instructeur
 - Compléter chaque « fiche instructeur » en attendant leur gestion par IFI.
 - o En anticipant les besoins de renouvellement d'agréments.
 - o En identifiant les secteurs déficitaires en instructeurs.
 - Solliciter les instructeurs à l'issue de chaque formation pour constituer un fichier des initiateurs repérés comme étant susceptibles de devenir instructeurs fédéraux.
 - o En participant aux temps de formation initiés par la Commission Formation à destination des Instructeurs (une manière de se tenir informé des évolutions en cours).
 - o En assurant la mise en page et la diffusion d'une lettre d'information à destination des instructeurs et organisateurs locaux.
- Gérer les formations régionales :
 - o En assurant la mise en place concrète du stage.
 - Trouver et réserver un lieu d'hébergement (en partenariat avec les CD, les instructeurs et les organisateurs locaux)
 - Définir un lieu et un horaire de rendez-vous (en partenariat avec l'instructeur)
 - o En assurant la mise en ligne « Intranet » des formations.
 - Saisir les informations concernant les stages sur IFI.
 - Elaborer et mettre régulièrement à jour d'un calendrier des formations sur le site Internet du Comité Régional.
 - o En assurant la gestion des inscriptions des stagiaires.
 - Vérifier les documents administratifs fournis par les stagiaires.
 - Vérifier les pré-requis exigibles pour l'inscription des stagiaires.

- Percevoir les arrhes.
- Diffuser les informations pratiques aux inscrits.
 - Fiche de présentation du stage élaborée en partenariat avec l'instructeur...etc...
 - Fiche de convocation au stage.
- Valider les inscriptions sur l'Intranet.
- Editer et transmettre à l'instructeur pour diffusion aux stagiaires, les documents administratifs.
 - Reçu de paiement.
 - Attestation de formation.
- En assurant la gestion financière du stage
 - Elaborer le budget prévisionnel en partenariat avec les organisateurs locaux et les CD.
 - Suivre les dépenses (encaisser le paiement des stagiaires, récolter les factures, les régler sans délais...)
 - Mettre en forme le bilan financier du stage.
- En prévoyant des « instructeurs de réserve » pour palier une éventuelle défection de dernière minute.



Commission Formation
Mercredi 22 septembre 2010
Bourgoin Jallieu

Annexe n°2

Passeport ou formation ???

De : fabien gmail [mailto:fabien.licata@gmail.com]

Envoyé : samedi 4 septembre 2010 16:42

À : CHEMELLE Claude; COUTAZ Philippe; Philippe Coutaz

Cc : MILLET Denis (FFME); 'LAGORIO Serge'; Fabien Picq; SCARLATTI Serge; 'BELLISSENT Robert'; guy dussaud

Objet : FORMATIONS faces aux PASSEPORTS

Monsieur le président du Comité Régional Rhône-Alpes de la FFME,
Monsieur Le Président de la Commission Formation Rhône-Alpes de la FFME,

Je vous salue, hommes sages de décision. Et je pense que tant que les choses ne sont pas écrites, elles ne peuvent être traitées.

Voilà un des phénomènes qui tue la Formation, c'est mieux que des statistiques! (cf. le calendrier passeport de la FFME)
Des instructeurs ne jouent pas le jeu (voir ci-dessous). Il y a d'autres exemples, avec d'autres passeports, c'est très intéressant de voir le nombre (surtout de BE) qui se font de l'argent pour leur société sur le dos de la fédé.
Certains appliquent les règles, mais malheureusement pas tous. C'est tout bonnement honteux. Les passeports sont devenus des Formations et Évaluations au lieu de n'être que des Évaluations.
Une Formation en quelques heures seulement. Celle-ci ne peut être gage de qualité. Pédagogiquement, c'est impossible.

Des Passeports de **135 à 150 €** (demi pension) sans justificatif de budget et tout ceci échappant aux droits fédéraux !
pour 48h00 contre des Formations (uniquement formation) à **148 €** (pension complète) en 48h00.

Messieurs, cette affaire est évidemment cautionnée. La commission formation Rhône-Alpes l'avait déjà dénoncée. Nous en sommes tous témoins.

Le problème n'est pas de savoir par qui, le problème est que cela cesse.

Je ne retrouve plus les fondements d'une "Fédération" où certains semblent faire ce qu'ils veulent.

Le phénomène n'est pas nouveau, certains BE prennent la fédération pour une "vache à lait", incapables de se faire leur propre clientèle et incapables pour certains d'honorer leur diplôme.

Ces BE là, jettent le discrédit sur la profession des BE honnêtes et leur font mauvaise image.

Il y a eu un précédent en Rhône-Alpes et vous avez pris des décisions.

C'est aussi un grand manque de respect pour les instructeurs bénévoles comme nous tous qui nous investissons et respectons les règles même si parfois celles-ci nous en coûtent.

Alors répondez moi, répondez nous. Peut-on magouiller ainsi, jouer du système et dénigrer les règlements?

Je sais que vous aurez le courage de faire cesser ce genre de pratique. Votre rôle d'intervenir en tant que membre élus et représentants de nous tous n'est certes pas moment pas facile.

A l'heure où le monde fédéral se fait attaquer de toute part (grâce à la FFF), nous ne pouvons pas nous permettre ce genre d'exaction gratuite.

Plus sérieusement, et par voie de conséquence directe, je suis aujourd'hui dans l'obligation d'annuler un stage de formation 3380 "carto-orientation" et peut-être le suivant en octobre.

Ils sont pourtant conformes à ce qui avait été entendu lors de plusieurs réunions de la commission formation Rhône-alpes. Vous pouvez également constater que tous les stages carto sont vides.

Et cet hiver, ce sera la même chose avec neige et avalanches.

C'est peut-être encore un coup de gueule de ma part, mais qui d'autre souhaite le faire? Avouez, qu'il y a de quoi ne pas se taire.

Dans l'attente de votre réponse.

Bien cordialement,

Fabien LICATA

Instructeur et membre de la Commission Formation Rhône-alpes

De : FFME 01 Formation [mailto:ffme01.formation@free.fr]

Envoyé : mardi 14 septembre 2010 08:10

À : BENOIT-CATTIN François (f.benoitcattin@ffme.fr); GERMOND Olivier; HERRIAU Jean-Charles

Cc : CHEMELLE Claude (FFME); 'BELLISSENT Robert'; CHEMELLE Claude (perso); 'COUTAZ Philippe'; 'LAGORIO Serge'; 'LICATA Fabien'; 'MILLET Denis (FFME)'; 'SCARLATTI Serge'; 'TUROUNET Serge'

Objet : Passeport ou formation ?



Salut à tous

Dans le cadre du flou entre passeport et formation, voici un exemple :

Une formation passeport alpi « neige et glace » à 540€ pour 5 jours... d'évaluation ???

<http://www.ffme.fr/passeport/calendrier.php?id=2397>

L'organisateur a du comprendre le filon puisque ça lui permet d'organiser un stage en profitant de la pub fédéral mais sans aucun contrôle de la fédé. Il doit certainement faire une formation de valeur mais son tarif semble totalement disproportionné au regard des autres sessions d'évaluation, il empochera les bénéfices et tout ira bien.

Je fais le même passeport alpi « neige et glace » à 130€ pour 2 jours d'évaluation, avec 4 candidats et aucun bénéfice. Ma session passeport ne sera pas annulé quelque soit le nombre de candidats (je ne suis pas certain que ce soit le cas du passeport à 540€ !) et pour moi, en cas de déficit, il sera géré par le CD01. Son passeport coute 540€ alors que pour 450€, j'organise un stage « initiateur alpi » sur 5 jours !

Les remarques sont quasi identiques pour des pseudo-passeports « orientation » et « neige avalanche » qui sont des formations déguisées. Ils entrent en concurrence directe avec des passeports organisés selon les règles par Fabien Licata ou Serge Lagorio.

Il va falloir sérieusement se pencher sur un problème dont nous avons nettement prévu les dérives depuis longtemps.

Ou bien la fédé clarifie la situation en faisant le ménage et le tri entre formation et passeport (On n'arrive plus à contenir la critique de nos formateurs qui respectent les règles établies. Ils sont obligés de répondre à un cahier des charges contraignant pour organiser leurs sessions formation alors que dans le même temps, d'autres font la même chose sans contrainte sous l'appellation « passeport ».)

Ou bien le flou persiste et on « lâche les troupes ». C'est-à-dire qu'on change de discours en laissant nos formateurs mettre en ligne des formations sous l'étiquette passeport. Le contrôle fédéral n'existe plus et ils deviennent formateurs free-lance avec inflation des tarifs et bénéfices perso à la fin de chaque stage.

Les passeports devraient être mis en ligne sous le contrôle d'un organe fédéral pour la forme, le contenu et les tarifs. Dans la mesure où ce sont des pré-requis à nos formations, il paraît surprenant que nous n'en gardions pas la maîtrise.

C'est un peu comme si l'éducation nationale imposait aux professeurs d'enseigner dans des écoles contrôlées par l'état, mais les laisseraient libres d'organiser le bac en libéral. Ubuesque !!!

On peut déjà constater que le siège national n'est pas en mesure d'assumer cette régulation (faute de temps, de moyens et de personnel), les régions doivent pouvoir gérer les passeports comme les formations.

Il en va de la crédibilité du système de formation fédéral, les stagiaires ne s'y retrouvent plus entre formation sans passeport, passeport sans formation, passeport avec formation, formation avec passeport....

Il faut prendre des décisions.

Cordialement

@+

Philippe Coutaz



Commission Formation
Mercredi 22 septembre 2010
Bourgoin Jallieu

Annexe n°3

Victor DULAC
17 Avenue de Limburg
69110 Ste Foy les Lyon
Tel:0478598330/0677862143

Ste Foy les Lyon le 03/06/2010

Licence FFME n°074576
Diplômes: Moniteur via ferrata, haute randonnée
et raquette à neige.
Initiateur randonnée montagne, raquette à neige.

Objet : devenir instructeur

à

FFME
M. Claude Chemelle
2 rue Stéphane Déchant
69350 La Mulatière

Bonjour,

Suite à la réunion de la commission montagne du 31/05/2010 j'ai émis le souhait de passer les épreuves pour devenir instructeur. Un stage d'instructeur carto orientation est au programme de la formation dans les Pyrénées au mois de Novembre 2010.

Depuis de nombreuses années j'adhère à la FFME et j'encadre régulièrement au sein du club CRAPAHUT dont je suis le président, des sorties: randonnées pédestres, via ferrata, randonnées raquette ainsi que des randonnées glaciaires répondant ainsi aux demandes des pratiquants licenciés.

Chaque année je propose une formation QN1 nivologie pour le club en direction des pratiquants du ski de montagne et des raquettistes. J'accompagne les chefs de course en ski de montagne. Depuis deux ans j'organise pour le club un raid raquettes itinérant sur une semaine (vallée de la Clarée, vallée Etroite en passant par le Mont Thabor en 2009 et dans le Queyras en 2010 à partir de St Véran).

J'ai participé à l'encadrement de façon bénévole à la demande d'Odile Martin Cochet dans les stages de formation d'initiateur raquette à neige qu'elle animait en 2009 et 2010 en Oisans. J'ai suivi le recyclage organisé dans les Calanques à Sormiou par Gaël Bouquet des Chaux en Septembre 2009: ce qui m'a motivé pour m'investir davantage au sein de la fédération entre autre participer aux rencontres loisirs en animant des ateliers (triangulation) à la Jarrienne, (passage d'une rivière sur un tronc d'arbre) à la Juraquette.

Je vais participer comme encadrant à la Bauges Y Cîmes ainsi qu'à la Grave Y Cîmes. Je compte également participer à l'organisation et à l'encadrement de la Via Alpina. C'est pourquoi je vous demande de bien vouloir m'inscrire dans les stages de formation pour devenir instructeur carto orientation et par la suite instructeur randonnée pédestre et raquette. Ma disponibilité me permettra de pouvoir organiser des formations et de communiquer ma passion de la montagne.

Espérant que ma candidature retiendra votre attention, je vous prie de croire à mes sportives salutations.

Victor Dulac



Commission Formation Rhône-Alpes

Instructeur Rhône-Alpes

Escalade	
Alpinisme	
Ski-alpinisme	
Canyonisme	
Raquette à neige	X

Neige et avalanche	
Sécurité sur glacier	
Cartographie et orientation	X
...	

Nom : Dulac Prénom : Victor né le : 15/12/1946

Adresse : 17 Avenue de Limburg 69110 Ste Foy Les Lyon

Téléphone fixe : 0478598330 Téléphone portable : 0677862143

Courriel : vicdulac@gmail.com

N° licence FFME : 74576 Adhérent du club : 69014 Crapahut

Qualifications, diplômes fédéraux et professionnels obtenus (dates, nature) :

Cartographie orientation 25/26 mai 2002 Belledonnes

Initiateur randonnée 22 au 29 juin 2002 Belledonnes Oisans

Nivologie neige et avalanche 26/27 janvier 2002 Lautaret

Moniteur via ferrata 14/15 septembre 2002 Monestier les Bains

Sécurité Glacier 24/25 mai 2003 Argentière

Moniteur Haute Randonnée 4 au 6 juillet 2003 Oisans

Moniteur raquette 11 au 16 février 2006 Oisans

Recyclage 26/27 septembre 2009 Sormiou avec Gaël Bouquet Des Chaux



Formations fédérales régionales et nationales encadrées (dates, nature, lieu, fonction) :

Responsabilités fédérales (périodes, fonctions):

Sessions de recyclage suivies :

26/27 septembre 2009 Sormiou avec Gaël Bouquet Des chaux

Objectifs et motivations pour l'obtention de l'agrément « Instructeur » :

(Voir lettre de motivation jointe)



Commission Formation
Mercredi 22 septembre 2010
Bourgoin Jallieu

Annexe n°4 Tableau de suivi des formations 2010

Type de formation	N° stage	Comité Organisateur	Organisateur	Instructeur	Instructeur 2 ou intervenant	Instructeur 3 ou intervenant	Candidats	Dont FPC	Droits régionaux	Archivage	Prix du stage	Date de fin de formation	Etat du stage	Paiement	EVALUATION
Neige Avalanche	3084	CD74	Fabien Licata	Fabien Licata	Dussaud		5	1	50	OK	128	10/01/2010	Archivé 28/01/10		
Initiateur SAE	3140	CD 38	Béa Olympeff	JM Mathieu			9	0	135	OK	223	31/01/2010	Archivé 23/03/10		
Formation Neige Aval	3054	CD 38	S Lagorio	S Perret			14	0	140	OK	100DP	07/02/2010	Archivé 23/03/10		
Initiateur SAE	3143	CD 07	F Jaeger	Q Largeron			4	0	60	OK	235	14/02/2010	Archivé le 03/03/10		
Initiateur SAE	2989	CD 69	Raphaël Kervella	Yvan Jacques			13	1	195	OK	225	16/02/2010	Archivé le 10/03/10		
Neige Avalanche	3085	CD74	Fabien Licata	Fabien Licata	Dussaud		7	0	70	OK	128P	14/03/2010	Archivé le 22/04/10 (aucune		
Neige Avalanche	3086	CD74	Fabien Licata	Fabien Licata	Dussaud		4	0	40	OK	128P	28/03/2010	Archivé le 22/04/10 (aucune		
Initiateur SAE	3115	CD 74	M Duteurtre	Mduteurtre			12	0	180	OK	220	28/03/2010	Archivé le 27/05/10		
Initiateur SAE	3231	CD 26	J Charpentier	Fabien Coisne			10	0	150	OK	186	04/04/2010	Archivé le 15/06/10		
Arbitre régional	3291	CD 69	Raphaël Kervella	Franck Chapet			5	0	50	OK	55	08/04/2010	Archivé le 15/06/10		
Sécurité Glacier	3058	CRRA	S Lagorio	Sylvie Perret	Joel Walasek	Pascal Vassiy	14	0	140	OK	200DP	02/05/2010	Archivé le 27/05/10		
Initiateur Alpinisme	3126	CD 01	P Coutaz	P Coutaz	D Millet		4	0	60	OK	450DP	16/05/2010	Archivé le 15/06/10		
sécurité glacier	3294	CRRA	JF Reffet	JF Reffet			12	0	120	OK	135DP	30/05/2010	Archivé le 15/06/10		
Initiateur SAE	1481	CD 38	Arnaud Becker	Arnaud Becker			12	0	180	OK	216	26/11/2006	Archivé le 22/04/10		
Juge de voie	3157	CD 26	J Charpentier	Seb Jourdan			14	0	0	OK	10	13/02/2010	Archivé le 17/06/10 (après		
Initiateur SAE	3265	CD 42	F Carton	Johan Guérin	JC Bercet	JL Toully	19	0	285	OK	245	23/03/2010	Archivé le 23/07/10		
Initiateur Escalade	3310	CD 74	M Duteurtre	JJ Prieur			4	0	60	OK	235	25/04/2010	Archivé le 27/05/10		
Initiateur Ski alpinisme	2896	CD 38	D Mansiot	Patrick Boisseau	guide Tarin		7	0	105	OK	490DP	26/04/2010	Archivé le 13/07/10		
Initiateur SNE	3309	CD 42	F Carton	Johan Guérin	JC Bercet		6	0	135	OK	312	30/05/2010	Archivé le 23/07/10		
Initiateur Escalade	3324	CD 26	J Charpentier	J Charpentier	Fabien Coisne		10	0	150	OK	170	20/06/2010	Archivé le 23/09/10		
Initiateur SNE	3180	CD 01	Philippe Coutaz	philippe Coutaz	Denis Millet	Jérôme AIZAC	12	0	180	OK	240	15/07/2010	Archivé le 27/07/10		
Initiateur Alpinsime	3161	CRRA	JF Reffet	JF Reffet			3	0	45	OK	425P	23/07/2010	Archivé le 03/08/10		
Initiateur SAE	3246	CD74	M Duteurtre	H Policard	R Policard	JF Reffet	9	0	135	OK	215	06/06/2010	Archivé le 22/07/10		
Initiateur SAE	3312	CD 69	R Kervella	R Kervella	Yvan Jacques		12	3	180	OK	240	09/07/2010	Archivé le 21/09/10		
Initiateur SNE	3242	CD 38	Arnaud Becker	Arnaud Becker	Jo Dimanche	Sandrine Duchemin	ANNULE	ANNUL	ANNULE	ANNULE	ANNULE	09/05/2010	ANNULE		
gestionnaire EPI	3137	CD 38		ANNULE	ANNULE	ANNULE	ANNULE	ANNUL	ANNULE	ANNULE	ANNULE	ANNULE	ANNULE		
Initiateur SNE	3200	CD07	Franck Jaeger	Franck Jaeger	Fred Minier	Quentin Largeron	ANNULE	ANNUL	ANNULE	ANNULE	ANNULE	10/04/2010	ANNULE		
Initiateur SNE	3313	CD 69	Raphaël Kervella	Yvan Jacques			ANNULE	ANNUL	ANNULE	ANNULE	ANNULE	22/07/2010	ANNULE		
GPS	3301	CD 26	Valéry Leblond	Valéry Leblond			ANNULE	ANNUL	ANNULE	ANNULE	ANNULE	06/06/2010	ANNULE		
Carte Orient	3380	CD 74	Fabien Licata	Fabien Licata	Guy Dussaud		ANNULE	ANNUL	ANNULE	ANNULE	ANNULE	12/09/2010	ANNULE		Commentaire :
Gestionnaire EPI	3358	CD 69	Raphaël Kervella	Yvan Jacques	Yvan Jacques			9			45	18/09/2010	Bilan à rédiger le 18/09/10		
Initiateur SAE	3352	CD 69	Raphaël Kervella	R Kervella							250	03/10/2010	Affiché le 18/06/10		
Formation Carte et Ori	3173	CD 38	S Lagorio		Guy Bernard Peyre						100 DP	24/10/2010	Affiché le 29/12/09		
Initiateur SNE	3369	CD 38	Arnaud Becker								261	03/10/2010	Affiché le 23/07/10		
Carte Orient	3381	CD 74	Fabien Licata	Fabien Licata	Guy Dussaud						115	17/10/2010	Affiché le 15/07/10		
Initiateur SAE	3384	CD 69	Fab P et Rafy	Fabien Picq							250	26/10/2010	Affiché le 23/07/10		
Entraîneur de club	3377	CRRA	Fabien Picq	Fabien Picq							90	11/10/2010	Affiché le 22/07/10		
Qualification perfection	3427	CD 26	Valéry Leblond	Valéry Leblond	Claire Martin						154	07/11/2010	Affiché le 22/09/10 FP : ai		
Initiateur SAE	3395	CD 73	Marc Pejon	Marc Pejon							230	26/10/2010	Affiché le 07/09/10		
Initiateur SAE	3435	CD 38	Arnaud Becker	Arnaud Becker	Christophe Dimanche						230	18/12/2010	Affiché le 24/09		
Initiateur SAE	3415	CRRA	JF Reffet		Pdt club Annecy escalade						210	13/10/2010	Affiché le 06/09/2010		
TOTAUX							Stagiaires	FPC	Droits rég.						
							221	14	2 845 €						

1. a. Les codes de couleurs

Sur fond :

- jaune : formations archivées. Le paiement est encaissé ;rouge : formations annulées ;
- blanc : formations en train de se dérouler.

1. b. Types de colonnes

Certaines colonnes sont assez explicites pour ne pas avoir à les détailler. Nous allons donc uniquement mentionner les colonnes ci-dessous :

- « Stagiaires » : cette colonne comptabilise tous les stagiaires, hors FPC (Formation Professionnelle Continue).
- « FPC » : cette colonne comptabilise uniquement les stagiaires FPC.
- « Prix du stage » : P signifie « Pension complète », DP « Demi-pension ». En cas d'autonomie, seul le montant du stage apparaît ;
- « Etat du stage » : les états du stage s'inspirent des états définis dans l'intranet fédéral :
 - o « Affiché le + date » : le programme du stage est validé par le responsable formation du Comité Régional et son affichage est autorisé au calendrier ;
 - o « Bilan en cours le + date » : le stage est terminé et son bilan doit être rédigé par le responsable du stage ;
 - o « Archivé le + date » : le paiement du stage a été encaissé.
- « Paiement » : suite à la commission formation du 22/09/10, il a été décidé en entretien téléphonique entre Fabien Picq et Cristol Bellissent de rajouter cette colonne. Les états seront :
 - o « Facture envoyée le + date » : date d'envoi de la facture ;
 - o « Paiement reçu le + date » : date de réception du paiement.

2. Tableau de gestion des formations : statistiques

Les statistiques ont été définies pour calculer les données suivantes :

- « Stagiaires » : nombre total annuel des stagiaires, hors FPC ;
- « FPC » : nombre total annuel des stagiaires issus de la FPC ;
- « Droits régionaux » : montant total annuel des droits régionaux perçus par le Comité Régional Rhône-Alpes.